Image not found or type unknown

Probleme réglement facture SMUR

Par **miss59**, le **07/02/2014** à **13:34**

Bonjour,
Je me permets de poster ici pour avoir une explication (puisque l hopital n est pas capable de m en donner).
EN octobre , j ai été victime d un accident de la circulation (impliquant en tout 3 voitures mais auquel je n etais pas responsable).
La police, les pompiers et le SMUR était sur place sachant quil n y avait aucun blessé (j ignore qui les a appelé).
Hier je recois une facture de l hopital concernant le déplacement du SMUR (facture de 860e dont il reste a ma charge 301e).
MA question est de savoir, pourquoi cette facture m est adressée a moi et pas au conducteur responsable de l accident ?L hopital n a pas su me répondre ,juste me dire que j étais obligée de régler.Ont ils envoyé la facture a tous les conducteurs, j ai des doutes...?
Est ce a moi de régler (j ai une mutuelle mais je ne vois pas pourquoi ce serait a moi et pas aux autres de régler,surtout que je n ai rien demandé le jour de l accident, une voiture me percute et c est encore a moi de régler le SMUR)
Merci d avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés